

anges du ciel ne sauraient absoudre d'un péché ; les anges gardiens veillent sur les âmes qui leur sont confiées, s'efforcent de les diriger vers le prêtre, si elles sont tombées dans le péché, mais ils ne peuvent rien de plus, en leur faveur. (St. Pierre Damien.)

Supposons que St. Michel soit auprès d'un moribond, et que celui-ci étant privé d'un prêtre, le supplie de l'aider à bien mourir. Ce Saint Archange pourra bien chasser les démons qui assiègent le malheureux, mais jamais il ne pourra briser les chaînes qui l'attachent à l'enfer, s'il est dans l'état du péché. Le prêtre seul ou la contrition parfaite pourront le sauver de l'abîme éternel.

L'ange gardien précède la personne dont il est chargé ; mais du moment que cette personne a reçu le caractère sacerdotal, l'envoyé du ciel lui cède le pas, et marche derrière elle, en témoignage du respect profond qu'il a pour le caractère sublime dont elle est revêtue. St. François de Sales, ayant ordonné prêtre un jeune clerc, le vit s'arrêter, au moment où il allait franchir le seuil de la porte, et il lui semblait, qu'il s'entretenait avec quelqu'un. L'ayant interrogé, le nouveau prêtre lui répondit que le Seigneur l'avait honoré de la présence visible de son ange gardien, et que cet ange, qui, avant son élévation au sacerdoce, marchait à sa droite et le précédait, depuis cet instant précieux, ne se tenait plus qu'à sa gauche, et refusait de marcher devant lui, mais se tenait en arrière ; voilà pourquoi il s'était arrêté à la porte, dans une sainte contestation avec son bon ange.

St. François d'Assise disait : Si je voyais un